



COUPE DE VENDEE 2020

Compétition ouverte à tous les joueurs licenciés « FFGOLF » dans un golf vendéen.

Cette épreuve se déroulera les **26 et 27 septembre 2020**

sur le **Golf du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie**

Cette compétition donne lieu à deux classements :

- Un classement individuel brut dans chaque série qui détermine le champion et la championne de Vendée (meilleur score brut).
- Un classement par club, désignant le club Champion de Vendée.

SERIES FORMULES ET REPERES

	INDEX	FORMULE	REPERE
<u>Trois séries Hommes</u> :	1 ^{ère} Série : < à 8,5	Stroke Play Brut (2 tours)	Repères 2 (BLANCS)
	2 ^{ème} Série : de 8,5 à 16,4	Stableford Brut	Repères 3 (JAUNES)
	3 ^{ème} Série : de 16,5 à 26,4	Stableford Brut	Repères 3 (JAUNES)
<u>Deux séries Dames</u> :	1 ^{ère} Série : < à 15,5	Stroke Play Brut	Repères 4 (BLEUS)
	2 ^{ème} Série : de 15,5 à 36,4	Stableford Brut	Repères 5 (ROUGES)

ORGANISATION DES TOURS

L'épreuve se déroule sur

- Deux journées pour les 1^{ères} séries Hommes.
- Une journée pour les 1^{ères} série Dames, 2^{èmes} séries Hommes, 2^{ème} série Dames et 3^{ème} série Hommes.

ORDRE DE DEPART DES SERIES :

Le samedi 26/09 : 3^{ème} série H, puis 2^{ème} Série D puis 1^{er} tour de la 1^{ère} série H.

Le dimanche 27/09 : 2^{ème} tour 1^{ère} série H (ordre inverse du classement du 1^{er} tour)
puis 1^{ère} série D puis 2^{ème} série H

Pour le dimanche, le Comité d'Epreuve se réserve la possibilité de prévoir un cut en 1^{ère} série Hommes en fonction du nombre de joueurs engagés en 2^{ème} série Hommes et 1^{ère} série Dames.

Pour le samedi, Chaque club sera représenté par 21 joueurs ou joueuses Maximum

Le choix de la répartition de ce nombre entre les 1^{ères} série Hommes, 2^{ème} Série Dames et 3^{ème} série Hommes appartient à chaque club.

Pour le dimanche, Chaque club sera représenté par 21 joueurs ou joueuses Maximum
(les 1^{ère} série Hommes du samedi + 1^{ère} série D et 2^{ème} série H)

Note : Si un (ou des) club(s) présente(nt) moins de 21 joueurs le samedi ou le dimanche, les places libres seront réparties équitablement sur la journée concernée entre les autres clubs par le comité de l'épreuve en respectant l'ordre des joueurs placés sur les listes complémentaires.

CLASSEMENTS

Classement individuel

Pour toutes les séries Hommes et Dames : classement en brut, 3 prix par série.
Les meilleurs scores bruts H et D déterminent les « Champions de Vendée ».

DEPARTAGE :

Pour les 1^{ères} séries Hommes : Play off en mort subite sur les trous choisis par le Comité.
Pour les autres séries : score des 9 derniers trous puis si besoin 6, 3 et derniers trous.

Classement par club

* Chaque club marque 3 points par joueur inscrit, avec un Maximum de 25 joueurs comptabilisés sur les deux jours, ce qui donne un premier **total T1** (limité à 75 points).
(les joueurs 1^{ère} Série n'ayant pas participé aux deux tours de la compétition ne pourront être pris en compte pour ce classement final).

* Dans chaque catégorie, des points sont obtenus en fonction du classement dans la catégorie selon le barème ci-dessous :

Dans chaque série, chaque joueur se voit attribuer un nombre de points décroissant en fonction de son classement.

Le vainqueur de la 1^{ère} série Hommes marque 20 pts, puis 16, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8 etc.

Pour les autres séries, le (ou la) vainqueur marque 15 pts, puis 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5 etc.

Dans chaque série le nombre de joueurs primés ne doit pas dépasser les 2/3 des participants.

Exemple : il n'y a que 9 participants dans une catégorie où le premier reçoit 15 points :

.... On ne prime que les 6 premiers joueurs (15, 12, 10, 9, 8 et 7 pour les 6 premiers)

On totalisera pour chaque club les 15 joueurs ayant le plus de points, en prenant pour un même club :

- Un Maximum de 5 joueurs dans la première série Hommes
- Un Maximum de 4 joueurs ou joueuses dans chacune autres séries.

Ce sera le total T2.

Le total T1 + T2 donnera le Total Général du club.

Le club ayant le Total Général le plus élevé sera déclaré « Champion de Vendée ».

INSCRIPTIONS et DROITS de JEUX

Chaque joueur s'inscrit dans son club sur la fiche d'inscription jointe,
Les inscriptions seront closes le mercredi 23 septembre à 18h, moment où les clubs
doivent avoir **transmis leurs Fiches de composition au**
Golf du Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie et **à Eric Coudrier**

Mails : **golfdupaysdesaintgilles@orange.fr**
et **eric.coudrier@sfr.fr**

Chaque joueur règle ses droits de jeu à son club. Un responsable de chaque club
règlera ensuite globalement au comité durant le déroulement du championnat.

Il ne pourra y avoir aucune modification des engagements après la clôture des inscriptions.
Le club receveur gèrera l'ensemble de la compétition (départs, édition des cartes, résultats).

En cas de liste d'attente dans les clubs, les joueurs seront inscrits sous les pointillés suivant
un ordre de préférence choisi au préalable par le club.

Les droits de jeu seront : (quel que soit le club auquel ils appartiennent) :

- Joueurs Hommes 1^{ère} Série (2 tours) : **25 €**
- Joueurs et joueuses adultes autres séries (1 tour) : **20 €**
- Jeunes (nés en 2001 et après) : **Gratuit**

COMITE d'EPREUVE

Composition : Un membre de la commission sportive du Comité de Vendée
Un membre de la commission sportive du club receveur.
Un membre du Comité de Vendée étranger au club receveur.

RECOMMANDATIONS AU CLUB RECEVEUR

Remettre à chaque joueur les règles locales et la position des drapeaux.

Le starter devra rappeler aux joueurs 2^{ème} et 3^{ème} Séries, qui jouent en Stableford, l'obligation de relever la
balle après le double bogey.

Pour la préparation du parcours : 15 jours avant l'épreuve réserver les départs aux plaques et positionner les
drapeaux vers la sortie des greens pour éviter le piétinement et garder les meilleurs emplacements.

Le COMITE de VENDEE

CD GOLF 85

